



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 28 avril 2023

CARBURANTS

Révision des prix maximums des produits pétroliers du 1^{er} mai 2023, zéro heure

Comme le prévoit la réglementation, le Préfet fixe les prix maxima des produits pétroliers dont les suivants :

- Supercarburant sans plomb
- Gazole
- Gaz de pétrole liquéfié

Ces prix maximums (toutes taxes comprises) sont calculés en deux temps :

- Tout d'abord, les prix maximums hors taxe sont établis à **partir d'une méthode de calcul mentionnée dans la réglementation et de données objectivables**. Ils prennent en compte les coûts supportés par les entreprises et la rémunération des capitaux, et le cas échéant, leur marge commerciale.
- Dans un deuxième temps, les prix maximums toutes taxes comprises sont déterminés **en ajoutant aux prix hors taxe le montant des différentes taxes applicables**, notamment la fiscalité indirecte locale, dont les taux et tarifs sont déterminés par le Conseil Régional, dont les recettes contribuent au financement des collectivités locales. Contrairement à l'Hexagone, l'État ne perçoit ni TVA, ni taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) sur les carburants consommés en Guadeloupe.

Au 1^{er} mai 2023, les prix maxima applicables en Guadeloupe seront les suivants :

	1 ^{er} au 31 mai 2023		Evolution par rapport au mois précédent
	Prix maximum hors taxe	Prix maximum toutes taxes comprises	
Supercarburant sans plomb (en €/l)	1,27	1,84	+0,08
Gazole (en €/l)	1,26	1,62	-0,08
Gaz de pétrole liquéfié (en €/bouteille de 12,5 kg)	20,24	21,36	-0,29

Déterminants de l'évolution mensuelle constatée

- Les cours du Brut augmentent de plus de 7,5 % pour atteindre 85.64 \$/baril en raison de l'annonce d'une réduction de production des pays de l'OPEP début avril. ;
- Les cours européens de l'Essence progressent de 11 % en raison du changement de spécification hiver/été alors que ceux du gazole baissent de 5 % en lien avec l'évolution de la demande.;
- Les cours du Butane sont stables (-1%) après la forte baisse du mois précédent (fin de la période de forte demande hivernale) ;
- La parité moyenne EUR/USD augmente de 3 % à 1,0957, ce qui est favorable au consommateur (les cours mondiaux sont en dollars).

L'observatoire des prix, des marges et des revenus a été informé du projet de révision des prix maximums, préalablement à leur application.